

Marchés publics : sous-traitance

Durée : 1 jour (7 heures)

Public concerné :

- Chefs d'entreprises, managers, assistant(e)s techniques et administratif(ve)s, conducteurs de travaux.

Effectif :

- 12 participants au maximum

Prérequis :

- Français : lu, écrit, parlé
- Connaitre les différentes étapes d'une opération de construction en marché public
- Connaitre les outils bureautiques (Word, Excel et Powerpoint)
- Savoir naviguer sur internet.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Formateur sélectionné pour ses compétences techniques et pédagogiques
- Formation alternant apports théoriques, partage d'expériences et mises en situations pratiques
- Présentation PowerPoint, mémo, modèle de documentation, vidéo et tutoriels
- Support et documentation remis à chaque participant à l'issue de l'action.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats :

- Signature de feuilles d'émargement contresignées par le formateur (animation en présentiel) ou enregistrement des temps de connexion de chaque stagiaire (animation à distance)
- Autoévaluation des acquis et de la qualité de la formation renseignée par le stagiaire à l'issue de l'action
- Formation sanctionnée par la remise d'une attestation de formation.

Objectifs :

- Transmettre les connaissances nécessaires au recours à la sous-traitance
- Communiquer les éléments théoriques et pratiques nécessaires à la bonne compréhension du sujet et à sa mise en œuvre
- Avoir une approche « terrain » conforme aux besoins des entreprises.

Programme :

■ Les fondamentaux en matière de sous-traitance :

- Définition de la sous-traitance
- Cadre règlementaire et législatif
- Intérêt de la sous-traitance pour les entreprises titulaires de marchés dans les marchés publics
- Limites de la sous-traitance
- Autres formes de partenariats.

■ Comment mettre en place la sous-traitance dans le cadre des marchés publics :

- Recherche et sélection de sous-traitants
- Contrat de sous-traitance
- Relations entre l'entreprise et son sous-traitant.

■ Comment gérer la phase chantier d'une sous-traitance :

- Gestion de la phase d'exécution
- Gestion de la phase de réception.

■ Que faire en cas de défaillance du sous-traitant :

- Savoir qui informer
- Modalités de remplacement du sous-traitant défaillant
- Comment limiter les risques de défaillance du sous-traitant.

Les + de la formation :

- ✓ Maîtriser les enjeux clés, optimiser ses partenariats et sécuriser ses contrats pour mieux performer dans ses projets.

